

Je me souviens qu'il n'y a pas si longtemps, alors que j'entrais dans ce bâtiment, j'ai eu du mal à me frayer un chemin par la porte principale. J'arrivais à l'heure où les avocats du Canada quittaient le Parlement après avoir assisté à ce que l'on pourrait appeler une grande réception non pas à cause du fla-fla mais du nombre d'invités. Cependant, l'assistance était nombreuse et il se trouvait sans doute des députés ici présents, à cette réception organisée en l'honneur des avocats. Va-t-on dire maintenant que le public canadien ne devrait pas avoir accès à ces locaux?

**Des voix:** Oh, oh!

**M. MacEachen:** Va-t-on nous faire croire qu'il serait possible aux membres d'une profession comme celle des avocats d'avoir accès à cet endroit, mais pas à la piétaille comme l'a dit avec éloquence le député de Brome-Missisquoi (M. Grafftey)? Personne n'oserait soutenir une chose pareille. Je tiens cependant à souligner ces questions pour que l'on les voie telles qu'elles sont. Quant aux députés de l'autre côté, s'ils ne se souviennent pas de ces occasions, c'est qu'ils se sont encore plus amusés que je ne l'aurais cru.

● (1522)

A ce propos, il est vrai que des représentants de la Fédération libérale nationale et des députés ont approché monsieur l'Orateur pour savoir si des locaux pourraient servir à certaines réceptions. Aucune décision définitive n'a encore été prise, mais je tiens à bien préciser, monsieur l'Orateur, que vous avez formulé des directives; vous veillez à la dignité du Parlement.

**M. Paposki:** Verrouillez les portes!

**M. MacEachen:** Nous sommes disposés à accepter votre décision, quelle qu'elle soit. Nous l'appuierons entièrement et les députés de ce côté-ci observeront les directives que vous proposerez en vue d'éviter de graves problèmes de sécurité et de permettre aux députés qui iront travailler dans l'édifice de l'Ouest le vendredi soir à 11 heures de le faire en toute tranquillité et sans être dérangés.

En outre, pour faciliter les bons rapports et répondre aux exigences du régime politique au Canada, je suis prêt, en qualité de leader du gouvernement, à conférer avec l'Orateur, le député de Grenville-Carleton (M. Baker), le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) et mon collègue du Crédit Social à ce sujet, si cela pouvait être utile. Nous nous rendons bien compte que le parti libéral va prospérer même s'il ne tient pas une réception dans ces édifices.

**Des voix:** Bravo!

**M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais participer brièvement à cette discussion. Le vice-premier ministre et président du Conseil privé (M. MacEachen) a dit que les arguments présentés jusqu'ici au sujet de cette motion étaient fondés sur ce que sont censés

*Privilège—L'hon. M. Lambert*

avoir dit certains organisateurs libéraux anonymes et qui est, selon lui, peu digne de foi. Je tiens à dire au ministre que tous les organisateurs libéraux ont de bonnes raisons de vouloir demeurer dans l'anonymat, surtout aujourd'hui!

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Broadbent:** Je voudrais en venir au fait. Le vice-premier ministre a essayé de clore le débat sur cette affaire en prétendant qu'elle avait trait à une activité semblable en tous points à celles qui se déroulent habituellement à la Chambre des communes. Je prétends que ses arguments se fondent sur cette opinion gratuite et qu'ils sont complètement fallacieux.

D'après mon expérience, il n'y a, au Parlement, que deux autres événements d'importance comparable soirées de gala seulement. L'une est la réception annuelle de Votre Honneur et l'autre le dîner annuel de la tribune de la presse. Et ces deux galas ont des caractéristiques qui leurs sont propres. Il faut préciser que ce sont des réceptions non partisans, en ce sens qu'elles ne sont associées à aucun parti politique—dans un cas, il s'agit d'une réception donnée par Votre Honneur, et dans l'autre, d'une réunion de journalistes et d'anciens collègues avec les membres du Parlement . . .

**M. MacEachen:** C'est le nombre d'invités qui importe.

**M. Broadbent:** J'estime qu'une fois par an, une soirée mondaine sans cérémonie de ce genre est de règle, pour la bonne raison qu'elle ne se limite pas à un seul parti et qu'elle ne se reproduit pas souvent. Je parle de deux réceptions, celle de Votre Honneur, et le banquet des courriéristes parlementaires. Je crois qu'il faut restreindre les activités sociales au Parlement pour ne pas associer la Chambre des communes à des réunions mondaines sans cérémonie qui, dans une large mesure, sont subventionnées par les Canadiens. J'estime surtout que cela ne devrait pas être le cas lorsqu'il s'agit de réunions partisans. A mon avis, ni mon parti ni le parti libéral ni le parti conservateur ne devraient proposer de tenir un pareil bal à l'huile ici. Étant donné que cette proposition dénote un manque de discernement, elle devrait être rejetée.

Que l'un ou l'autre des partis utilise de temps à autre les locaux pour un congrès ou une réunion sérieuse, est parfaitement légitime, mais qu'il les utilise comme une sorte d'annexe de salle de congrès national est une grave erreur qui risque de faire perdre au Parlement et à ses membres l'estime que les Canadiens peuvent encore avoir à leur égard. Si nous prenons l'habitude de laisser les partis politiques organiser ici régulièrement leurs ripailles aux frais, le plus souvent, de l'ensemble des Canadiens . . .

**Une voix:** Ah!

**M. Broadbent:** Des ministériels ont dit «Ah!» J'espère qu'ils vont reconsidérer ce projet.

**Une voix:** Coin! Coin!